

14 aout 1891

République Française
Liberté — Égalité — Fraternité

M^e Carnot, Président de la République,
Ville de La Mure

Le Dimanche Sept Juin Mil huit Cent quatre
vingt Onze à 3 heures ½ après midi, a été posée la
première pierre de cet Hôtel de Ville,
Par le Conseil Municipal,

sous l'Administration départementale de M. Edmond
Robert, Préfet de l'Isère, et sous l'Administration
de M^e Chion-Ducollet, Maire,

Besson Emile } Adjoints
Joubert César }

Béthoux Jules
Groussier Séraphin
Brachon Jean
Béthoux Eugène
Longin André
Dubois-Chabot Henri
Pisot Emmanuel
Béthoux Augustin
Moïel Eugénie
Gaillard Paul

Roux Jules
Artbaud Louis
Bernard Germain
Belmon P. Paul
Manoël Adolphe
Revol Henri
Robequain Eugène
Lafond Lucien
Fellar Victor
Rival Prosper

Conseillers Municipaux

M^e Besson Jules, Architecte;
M^e Montauz François Conducteur;
M^e Andriens Edouard Entrepreneur de la maçonnerie;
M^e Galvin Jacques Entrepreneur de la serrurerie;

La Cérémonie d'abord fixée au 6 Juin, n'a eu
lieu que le 7, pour une cause inutile à consigner ici.
Elle a été très simple et présidée par M^e Chion-Ducol-
let, Maire de la Ville, assisté du Conseil Municipal,
de plusieurs fonctionnaires, de la fanfare municipale
l'Echo de la Malbeyaine, et d'une foule considérable.

14 aout 1891

Les ouvriers de la construction avaient en le bon goût de décorer le chantier de verdure et de drapeaux tricolores. Une estrade a été élevée à la place même où existera le grand poron. Sur cette estrade ont pris place les représentants de la Ville, les fonctionnaires, le service de l'architecture et celui de la construction.

La pierre dans laquelle est enfermé le coffret provient des carrières de Ratz près Vuron. Elle se trouve dans le pavillon central, faisant face à la rue du Nord, dans l'encadrement de la porte principale d'entrée sur la place de la Liberté, à main droite en entrant, côté nord-ouest.

Dans le coffret en fonte et plomb ont été déposés.

1^o Une plaque commémorative en cuivre blanchi portant en gravure les indications plus haut rappelées;

2^o Des pièces de monnaie de l'époque à l'effigie de la République;

3^o Un exemplaire du procès-verbal sur parchemin;

Le tout recouvert d'une couche de sable de La Hure, lavé puis séché au four.

Le scellement a été fait avec du ciment et le trou où repose le coffret, recouvert par une autre pierre munie de deux tenons en fer, élargis vers l'extrémité, pour former prise dans le ciment et lier solidement les deux pierres, l'une à l'autre.

Il est ici rappelé qu'après d'innombrables difficultés, toutes vaincues — les fondations de cet édifice ont été jetées en 1890 sur l'emplacement d'une vieille construction seigneuriale ayant servi d'hôpital, la construction exécutée en 1891, pour l'inauguration avoir lieu en 1892.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les personnes présentes sur l'estrade.

Discours

prononcé par M^e Chion-Ducollet, Maire, sur l'Estrade et au début de la Cérémonie,

14 aout 1891

« Mesdames,
« Messieurs,
« Mes Chers enfants,

« Avant de procéder à la pose de la première pierre de notre
« superbe Hôtel de Ville, permettez-moi de rappeler ici quelques faits
« historiques et de vous exprimer les sentiments du Conseil Municipal.
« L'Assemblée Communale élue en 1886, réélue en Mai 1888, à
« la presque unanimous des votants, avait un programme de travail à
« exécuter, programme foul chargé, puisqu'il comportait la transformation
« à peu près complète de la Ville.

« On dernier rang se trouvait l'Hôtel de Ville.

« Eh bien ! cet Hôtel de Ville, le voilà qui sort de terre,
« avec de belles apparences, et bientôt il semblera dire aux habitants
« de La Mure :

« Nos élus de 1886 et de 1888 ont tenu leurs promesses électo-
« rales, ils ont rempli et dépassé le programme que vous leur aviez
« tracé, ils ont fait leur Devoir.

« Nous pouvons enfin tous ensemble, voir monter cet Hôtel de
« Ville reconnu nécessaire depuis des siècles et si ardemment désiré par
« tous les Murois qui aiment leur Pays.

« La tentative de construction du siècle dernier, qui est encore sous
« nos yeux, ne putaboutir, parce qu'elle était insuffisante ; il fallut vendre
« les murs, avant même d'avoir essayé une installation quelconque.

« C'était donc aux Élus Municipaux du Centenaire de la
« Grande Révolution qu'était réservée la lourde mission d'édifier les
« Palais scolaires, pour l'Instruction du Peuple et le Temple de la
« Société Civile, créée, constituée et organisée par les Géants de 1789.

« La fête de ce jour sera probablement la dernière de ce genre
« pour bien des années à La Mure : Vous l'avez tous compris et c'est
« pourquoi vous êtes si nombreux autour de vos Élus.

« Poser la première pierre d'un édifice de cette importance
« sous tous les rapports, n'est point une formalité banale, mais
« bien une cérémonie touchante.

« En effet, la maison commune est la maison de tous, la
« maison de la génération présente et des générations futures.

« Elle est en outre le Temple de la Société Civile,
« œuvre de la Révolution Française.

« Toutes les Religions ont en ce qui concerne leurs Temples
« dans tous les pays Civilisés en cela, depuis l'origine du Monde.

14 Août 1891

« Deule, la Société Civile n'en avait pas, par la bonne raison qu'elle n'existaient pas avant 1789.

« Les Romains avaient le Forum pour se réunir et traiter les affaires publiques.

« Aujourd'hui la Société Moderne a besoin aussi de son Forum, de son Hôtel de Ville.

« Au point de vue philosophique ce Temple en construction ne nous rappelle-t-il pas les trois grands événements de la vie ?

« La Naissance, le Mariage, la Mort.

« En venant au Monde, c'est à la Mairie que l'on nous annonce pour prendre place dans la société, nous créer un état civil pour faire de nous des Citoyens.

« C'est à la Mairie que se prononce l'union de l'homme et de la femme, ou une de la fondation d'une nouvelle famille destinée à perpétuer l'humanité.

« A la Mort, c'est à la Mairie que la déclaration est reçue, enregistrée, pour justifier de notre disparition de ce monde et ouvrir nos successions à nos héritiers.

« Il fallait donc concevoir et faire édifier un monument en rapport avec sa destination, en rapport avec les nécessités de l'organisation sociale actuelle, un monument digne enfin de la Ville de La Houre et de ses habitants.

« C'est à ce résultat que vos Élus se sont appliqués avec le concours de l'architecte, M^e Jules Besson, un enfant de La Houre.

« Le but poursuivi sera atteint très rapidement avec notre constructeur-maçon, M^e Andrieux, un demi-Houmois, puisqu'il est notre voisin du Beaumont, et ses ouvriers, le constructeur menuier, M^e Galvin Jacques, un Houmois qui aime son pays.

« Le Conducteur dévoué et intégré de toutes nos constructions M^e Montam aidera de ses conseils et de son expérience les Constructeurs à faire solide avec toute l'économie possible.

« Nous aurons à cœur d'attacher leur nom à cet Hôtel de Ville qui sera l'orgueil de tout vrai Houmois, comme aussi des amis sincères de La Houre.

« Vous retiendrez seulement, mes chers Concitoyens, que la hauteur imposante du monument sera de beaucoup inférieure à celle des difficultés, des bracs sans nom et des amnis de toute sorte que son édification aura valu à l'administration municipale,

14 août 1891

« qui a osé l'entreprendre ou la conduire à bonne fin.

« Vous vous souviendrez tous que ce monument restera le
témoin impoasant, indiscutable de notre sollicitude pour la
Ville de La Mure.

« Et pour terminer ce discours familier, je me permets,
mes chers Amis, de souhaiter prompte exécution, solidité, et
longue existence à ce cher Hôtel de Ville, qui, j'en ai la
certitude, bravera les injures du temps, duraant de longs
siècles, comme nous avons nous-mêmes dédaigné, méprisé les
injures des méchants et des jaloux de notre époque.

« Au nom du Conseil Municipal, je remercie bien
sincèrement les Organisateurs de cette charmante fête intime
exclusivement locale, dont la sincérité et la simplicité
nous touchent profondément.

« Ce discours a été fréquemment interrompu par les
applaudissements de la foule qui a fait une véritable
ovation à l'orateur.

« Il a été suivi de l'hymne Nationale La Marseillaise
joué par la fanfare, sous la direction de M^e Giraud, à
la satisfaction patriotique de tous les assistants.

« A 4 heures ½, la cérémonie était terminée.